

exhibit "L 3," page 132, datée 4 février 1887, \$5,000, chèque à ordre de N. K. Connolly, C.-A. div. : au meilleur de ma connaissance cette entrée forme partie des \$27,000. Les \$10,000 mentionnées par moi il y a un instant comme C.-A. div. ne se rapporte pas, au meilleur de ma connaissance, à l'item des \$7,000.

Q. Vous êtes prêt à jurer au meilleur de votre connaissance que les \$10,000 ne se rapportent pas à cette entrée?—R. Oui, au meilleur de ma connaissance.

Par M. Tarte :

Q. Vous avez reçu l'ordre de faire l'entrée et vous avez fait l'entrée?—R. Autant que je puis savoir cette entrée se rapporte aux \$27,000.

Q. Dans l'état que vous avez donné sous votre signature à M. Murphy et se rapportant au bassin de radoub de Lévis sous la date de novembre 1887, vous avez entré \$10,000. Voulez-vous consulter les livres et nous montrer comment vous expliquez cette inscription?—R. Je trouve dans l'exhibit "F 3" à la page 334 une entrée qui se lit comme suit :

"Québec 30 novembre 1887. Dépenses, caisse \$10,032.89.

"Chèque à ordre de N. K. C. 2, \$5,000.

" " " 21, \$5,000.

Par M. Tarte :

Q. Est-ce là tout ce qu'il y a au sujet de cette entrée?—R. Oui.

Q. Où sont ces deux chèques de \$5,000, à l'entrée de N. K. Connolly?—R. Je produis maintenant un chèque sur la banque Union, daté 2 novembre 1887, n° 406, tiré sur Larkin, Connolly et Cie à l'ordre de N. K. Connolly qui paraît avoir été payé par la banque Union à la même date et endossé par N. K. Connolly.

Q. Voulez-vous chercher l'autre chèque?—R. Je trouve aussi, parmi un paquet de chèques de la banque British North America, un chèque daté Québec 21 novembre 1887, à l'ordre de N. K. Connolly pour \$5,000, n° 86,230, signé Larkin, Connolly et Cie et endossé N. K. Connolly.

Q. Voulez-vous expliquer ce que signifient les chiffres suivants marqués au crayon et qui sont sur le dos du chèque:—"10 x 100 porté à 1,000; 6 x 500 porté à 3,000; 1 x 1,000; total 5,000"?—R. C'est la manière dont l'argent a été retiré.

Par M. Adams :

Q. D'après l'apparence du chèque, par qui l'argent aurait-il été retiré? Qui aurait eu cet argent?—R. Moi-même probablement.

Par M. Edgar :

Q. Avez-vous endossé ce chèque?—R. Non, monsieur.

Par M. Geoffrion :

Q. Si vous avez reçu l'argent vous l'avez remis à quelques-uns des associés?—R. Oui, monsieur.

Par M. Edgar :

Q. Savez-vous à qui vous avez remis cet argent?—R. Je ne me rappelle pas; mais lorsque les chèques qui étaient inclus dans les sommes que j'ai mentionnées dans l'état donné à M. Murphy, étaient faits à l'ordre de N. K. Connolly et endossés par lui, j'allais généralement à la banque moi-même; j'obtenais l'argent et je le remettais à M. Murphy ou à M. Robert McGreevy.

Par M. Adams :

Q. En ce qui concerne ce chèque qui a pu avoir l'argent?—R. M. Owen Murphy ou Robert McGreevy.

Q. Vous avez eu l'argent—vous rappelez-vous de ce qui en a été fait?—R. Au meilleur de ma connaissance je l'ai donné à O. E. Murphy ou à Robert Henry McGreevy ou aux deux.

Q. Voulez-vous expliquer d'après le livre une entrée qui est dans l'exhibit "B 5" datée le 8 août 1887, \$4,000?—R. Je trouve une entrée dans l'exhibit "N 3," Québec, 8 août 1887—En suspens. Caisse, \$4,000, chèque n° 305—à l'ordre de N. K. Connolly.